

**Chefs d'équipe et bibliothécaires-conseillers
Section du catalogage**

Compte rendu de la réunion du 25 mars 2014

Local 0270 – 9 h

MEMBRES	ORDRE DU JOUR, TEL QU'ADOPTÉ
<p>Présents :</p> <p>Daniel Beaudoin Julie Gauthier Guillaume Lizotte Marcel Plourde Sylvie Robichaud G. Daniel Tremblay</p>	<p>1. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion</p> <p>3. Suivi de la dernière réunion</p> <p>3.1. Configuration des titres uniformes en 100/240</p> <p>3.2. Mise à jour de MARC21 pour les données d'autorité et les données bibliographiques</p> <p>3.3. Affichage dans Ariane 2.5</p> <p>3.4. Problème de relation 776 PES papier versus PES électronique</p> <p>3.5. Révision de l'appellation mémoire ou thèse dans les notices bibliographiques</p> <p>3.6. Correction des vedettes thématiques envoyées par Marie-Joëlle Tardif</p> <p>3.7. Contrôle de la qualité des vedettes-matière</p> <p>3.8. Précisions entre parenthèses à ajouter aux vedettes</p> <p>3.9. Consultation sur la planification stratégique et l'organisation de la DTRD</p> <p>3.10. Transfert du programme Analyse documentaire à la Section du catalogage.</p> <p>3.11. Priorité de l'opération de reclassification de certains documents du 2^e étage</p> <p>3.12. Cote de photographes TR 647 et vedettes-matière</p> <p>3.13. Catalogues d'expositions</p> <p>3.14. Besoin de chariots à la recherche bibliographique</p> <p>3.15. Suppression des autorités spécifiques pour les directeurs de</p>
<p>Absents :</p>	
<p>Invités :</p>	

thèses

4. Information provenant des équipes

- 4.1. Équipe des PES
- 4.2. Équipe de Musique/Art /Film
- 4.3. Équipe de
Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion/Géographie
- 4.4. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature

5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA

- 5.1. Utilisation des autorités RDA dans les notices bibliographiques RDA et RCAA2 (30/01/2014)
 - 5.2. Tableau des dates (27/02/2014)
 - 5.3. Problématique entourant le traitement des compilations d'œuvres d'un seul auteur selon RDA 6.2.2.2.10 (27/02/2014)
 - 5.4. Point d'accès privilégié pour une deuxième édition d'un document (27/02/2014)
 - 5.5. Contenu illustratif (06/03/2014)
 - 5.6. Codage des indicateurs dans les zones fixes et utilisation pour l'affichage (06/03/2014)
 - 5.7. Abandon de la relation d'Éditeur intellectuel de compilation
 - 5.8. Documents publiés simultanément en français et en anglais
 - 5.9. Précision ajoutée à une autorité
 - 5.10. Utilisation de l'indicateur de relation Interviewé (Expression)
 - 5.11. Relation réciproque dans les cas de traductions
 - 5.12. Recueil de nouvelles extraites de différentes revues
 - 5.13. Complément du titre comme ajout au point d'accès
 - 5.14. Documents publiés à compte d'auteur
 - 5.15. Indication de la présence de gros caractères
-

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le compte rendu est adopté suite à de légères modifications.

3. Suivi de la dernière réunion

3.1. Configuration des titres uniformes en 100/240

Marcel assurera le suivi sur la gestion des titres uniformes en 100/240 à son retour de congé de maladie. Pour ce qui est de la vérification de la configuration des divers index de Symphony, cette opération sera entreprise au cours de l'été.

3.2. Mise à jour de MARC21 pour les données d'autorité et les données bibliographiques

Les mises à jour des formats MARC21 ont été effectuées. Un merci particulier est adressé à Daniel Tremblay pour la coordination du travail et à Michèle Laurin pour son exécution.

3.3. Affichage dans Ariane 2.5

La meilleure façon de signaler globalement ces demandes serait de les consigner dans un fichier EXCEL reprenant toutes les constantes d'affichage et les besoins de relance dans Ariane. Une bonne base de départ serait le fichier que Daniel Tremblay avait monté pour les champs de liaisons pour les périodiques. Il s'agira de voir quand nous aurons le temps de faire ce travail.

3.4. Problème de relation 776 PES papier versus PES électronique

Daniel Tremblay vérifiera l'état des zones 130 comprises dans les notices provenant de SFX et décidera s'il est plus important de les conserver, quitte à traduire automatiquement certaines parties, que de les supprimer. Suite à cette décision, Daniel demandera à Louise Pelletier de modifier la table de chargement SFX.

3.5. Révision de l'appellation mémoire ou thèse dans les notices bibliographiques

Julie pense que le choix de l'appellation Thèse que l'on applique aux mémoires de maîtrise provient de la définition que donne le RVM à ces travaux. Selon Loïc, il semble qu'il soit possible de modifier globalement les appellations sans avoir besoin d'extraire un lot de notices de Symphony. Loïc a également mentionné qu'il faudrait penser également à modifier nos autorités de titres uniformes en 730, ce qui impliquerait également la création de nouvelles autorités.

3.6. Correction des vedettes thématiques envoyées par Marie-Joëlle Tardif

La procédure de correction des vedettes thématiques est faite. Il ne reste qu'à la faire vérifier par les techniciens avant que le travail puisse leur être confié.

3.7. Contrôle de la qualité des vedettes-matière

Les conseillers se sont réparti le lot des vedettes-matière à vérifier pour les années 2011-2013. Une procédure uniforme a été identifiée pour indiquer les corrections à faire. Une procédure de correction au bénéfice des techniciens a été rédigée par Julie. Il ne reste qu'à la vérifier. Un volontaire sera

identifié pour procéder à cette vérification. Par la suite les corrections seront partagées entre les membres des équipes.

3.8. Précisions entre parenthèses à ajouter aux vedettes

Guillaume va demander à Denise Bonelly de verser cette liste sur l'Intranet.

3.9. Consultation sur la planification stratégique et l'organisation de la DTRD

Quatre comités de consultation ont été formés sur la planification stratégique et la réorganisation de la DTRD. Un courriel faisant appel à un volontaire supplémentaire par comité a été envoyé. La composition finale des comités est la suivante :

- Comité sur les ressources électroniques (Louise Pelletier, Chantal Vézina, Élisabeth Monast, Laurie Valcourt-Belzile, Patricia Jobin, François Loïc Kimpton, Hélène St-Onge)
- Comité sur RDA, le FRBR et l'outil de découverte (Marcel Plourde, Julie Gauthier, Guillaume Lizotte, Brigitte Demers, Émilie Charest, Sylvie Bélanger, Danielle Vaillancourt)
- Les métadonnées et les données de recherche (Louise Allard, Julie Gauthier, Denise Dolbec, Simon-Pierre Barrette, Brigitte Demers, Daniel Beaudoin)
- La numérisation et la conservation (Émilie Fortin, Isabelle Poitras, Édith Trempe, Daniel Tremblay, Odette Mercier, Jean-François Beaulieu, Alain Morin, Christian Lacroix, Noura Aden Gouled)

Les comités devront préparer une courte mise en contexte et élaborer un certain nombre de questions qui seront envoyées à tous. Tous les commentaires seront acceptés et bienvenus.

À la demande des employés, un programme de visite des autres sections de la Bibliothèque a été mis sur pied. Les visites seront réparties sur trois jours les 31 mars, 1er et 2 avril. Trois groupes ont été formés à la Section du catalogage.

Les visites que nous recevrons seront sous la direction de Julie. Celle-ci précisera la chaîne de travail générale et les informations s'appliquant à toutes les sections. Les chefs d'équipes compléteront les informations en apportant des précisions sur les particularités de leurs équipes.

3.10. Transfert du programme Analyse documentaire à la Section du catalogage.

Julie, Simon-Pierre et Christian préciseront au cours des prochaines semaines un calendrier de transfert des différentes disciplines. Ils se partageront également les disciplines en fonction de leur formation académique respective, de leurs goûts, et de leurs préférences. Des bureaux contigus au bureau de Marcel seront aménagés pour Simon-Pierre et Christian

3.11. Priorité de l'opération de reclassification de certains documents du 2^e étage

L'opération est en cours sous la coordination de Daniel Tremblay. La priorité touche les documents qui seront expédiés au rayonnage compact Droit et législation et cette opération devrait être terminée d'ici deux semaines. Pour ce qui est des autres collections, l'échéance sera précisée dans quelques semaines, mais l'échéance ultime demeurera le mois de septembre, alors que sera inauguré le 2^e étage réaménagé.

On signale que les affichettes localisées auprès des portes et indiquant les cotes localisées sur les étages ne reflètent plus la réalité. Marcel communiquera avec Sarah afin de voir qui est responsable de leur mise à jour afin de corriger la situation.

3.12. Cote de photographes TR 647 et vedettes-matière

Marianne a déterminé les intervalles de cotes qui devront être modifiés afin de regrouper les œuvres aux noms des photographes dans l'intervalle de cotes TR647-TR655. Environ 1400 notices devront être modifiées. L'opération pourra être effectuée via un fichier Excel. Guillaume évalue à environ 14 heures le temps requis pour attribuer les nouvelles cotes dans ce fichier. En raison de l'application immédiate de la nouvelle classification des cotes TR, l'opération rétrospective devra être effectuée d'un seul coup. Il est suggéré d'attendre le retour de Stéphanie en août en raison de son expertise dans ce type d'opération. Il est à noter qu'environ 430 documents localisés à l'extérieur du Pavillon Bonenfant (dont 315 à Gabrielle-Roy) devront être rapatriés en vue de modifier leur cote. Nous verrons selon l'ampleur de la tâche si cette décision doit être soumise au Comité de gestion de la DTRD.

3.13. Catalogues d'expositions

Marianne a approuvé la nouvelle façon de classer les catalogues d'art. Elle ne désire pas de traitement rétrospectif pour cette collection. Julie et Guillaume ont déterminé que l'application optimale de cette nouvelle procédure consiste à appliquer intégralement la table N6 et ce, pour tous les documents des classes N. Julie retirera la note d'application locale existante dans cette table. Nous sommes conscients des conflits que cette procédure est susceptible de générer, notamment dans les cas des autobiographies, et surtout, des lettres et correspondances. Les catalogueurs(es) en art ont été avisés de noter les conflits importants, notamment en ce qui concerne les artistes très connus. Les cotes reliées à ces artistes seront prises en note et Guillaume s'occupera du rétrospectif, mais uniquement pour les sous-classes problématiques d'artistes sélectionnés.

3.14. Besoin de chariots à la recherche bibliographique

Émilie Fortin nous signale que trop de chariots sont utilisés comme espace de rangements temporaires pour les documents en attente de traitement. Marcel propose aux chefs d'équipes d'utiliser l'espace d'entreposage destiné à cette fin près de la sortie de sécurité. Marcel a dressé un portrait de l'évolution du nombre de documents en attente de traitement et prévoit une rencontre avec Louise Allard afin de discuter de la possibilité de recruter un surnuméraire.

3.15. Suppression des autorités spécifiques pour les directeurs de thèses

Le travail est en cours, mais certains problèmes sont apparus. Il semble que les corrections aux notices bibliographiques ne s'effectuent pas toujours pendant la nuit, suite aux corrections des notices d'autorités. Marcel soulèvera la question auprès de Louise Pelletier.

4. Information provenant des équipes

4.1. Équipe des PES

- Nous travaillons sur la reclassification des microfiches et microfilms de Droit/Sc. politiques qui ont été transférés à la Salle Argus.
- Nous allons compléter pour la mi-avril l'ajout de documents non inscrits au système qui avaient été accumulés récemment.
- Nous continuons la reclassification des documents de droit qui nécessitent cette opération.
- Nous avons reçu la visite de 3 étudiantes du Cégep Garneau.

- Daniel Renaud s'occupe toujours principalement du papier et quant elles, Élisabeth Monast et Marie-Claude Proulx s'occupent des mises à jour SFX, de l'ajout des non-inscrits et collaborent avec les équipes de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion/Géographie et de Musique/Art/Film.

4.2. Équipe de Musique/Art /Film

- Aucune information particulière à ajouter

4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion/Géographie

- Élise Couturier et Daniel Beaudoin se sont rendus pendant 2 jours dans le bureau du doyen de la faculté de foresterie pour terminer le catalogage des livres localisés à cet endroit. Nous devons y retourner au début de juin pour terminer le travail.
- 100 documents à cataloguer ont été transférés à l'équipe des PES

4.4. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature

- Sylvie Robichaud forme Brigitte Demers qui agira à compter du mois de mai à titre de chef d'équipe.
- Les membres de l'équipe ont traité près de 500 notices de documents en version électronique des bases de données : Safari et SpringerLink.
- Lili a assisté Alain Gendron qui présentait notre collection de livres audio à des stagiaires du Cégep Garneau. Elle a aussi participé à une rencontre demandée par 4 autres étudiants, voulant connaître notre gestion des collections de bandes dessinées.
- Brigitte a repris la classification des Codes Napoléon qui étaient mal classifiés.
- Luc a changé les cotes des documents portant sur l'Extrême-Orient, et qui avaient été classées avec le cutter de l'Asie. Dorénavant, le cutter Sanborn E96 sera utilisé spécifiquement pour cette région.
- Sylvie a participé à l'élaboration du fichier Excel, en inscrivant les nouveaux indices de classification des volumes en droit dont la cote était incomplète.

5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA

5.1. Utilisation des autorités RDA dans les notices bibliographiques RDA et RCAA2 (30/01/2014)

Marcel a communiqué avec les autres bibliothèques membres du GTTD ainsi qu'à BANQ afin de voir ce qui a été fait dans les autres institutions. Un courriel de Pat Riva nous informe que BANQ n'a pas l'intention de procéder à un traitement rétrospectif. Le courriel souligne certaines problématiques particulières reliées au traitement rétrospectif des ouvrages de la Bible. Nous vérifierons afin de nous assurer qu'il n'y a pas de contre-indications et que les modifications globales ne risquent pas de causer de problèmes.

5.2. Tableau des dates (27/02/2014)

Le tableau des dates doit être terminé par Julie avant d'être mis sur l'Intranet. Il ne reste qu'à ajouter des précisions concernant le traitement des reproductions.

5.3. Problématique entourant le traitement des compilations d'œuvres d'un seul auteur selon RDA 6.2.2.2.10 (27/02/2014)

Julie a commencé à élaborer un tableau pour indiquer dans quels cas un titre collectif conventionnel est requis pour les compilations d'œuvres ou de recueils.

5.4. Point d'accès privilégié pour une deuxième édition d'un document (27/02/2014)

Il s'agit des suivis au cas d'une monographie publiée sous un titre à sa première édition et sous un autre titre à sa deuxième édition, «The Bloomsbury companion to continental philosophy» publiée en 2013, déjà publiée en 2009 sous le titre «The Continuum companion to continental philosophy», donc par un autre éditeur. Une demande d'éclaircissement avait été expédiée à BAnQ.

La réponse reçue de Izidor Cirnatiu le 6 mars confirme que selon BAnQ le choix du titre privilégié est établi selon la règle 6.2.2.4. qui nous dit de «choisir comme titre privilégié le titre dans la langue originale qui a été consacrée par l'usage du fait de son utilisation dans les ressources matérialisant l'œuvre ou dans les sources de référence ».

Comme le document que nous avons entre les mains n'a connu que 2 manifestations jusqu'à présent, on ne peut pas dire qu'on a un titre consacré par l'usage et nous sommes ainsi obligé d'appliquer le paragraphe suivant « Si aucun titre dans la langue originale n'est établi comme étant celui sous lequel l'œuvre est le plus connue, ou en cas de doute, choisir le titre propre de l'édition originale (voir 2.3.2) comme titre privilégié ».

C'est pour cette raison que LC a choisi le titre de la 1re édition comme titre privilégié de l'œuvre. Cela veut dire aussi que si l'œuvre est rééditée dans les prochaines années, on pourra décider à ce moment quel est le titre consacré par usage et faire les changements nécessaires, au besoin.

5.5. Contenu illustratif (06/03/2014)

Julie doit effectuer un suivi sur ce point avant de pouvoir le mettre sur l'intranet afin de préciser quelques détails.

5.6. Codage des indicateurs dans les zones fixes et utilisation pour l'affichage (06/03/2014)

Marcel s'informerait s'il est possible d'utiliser le contenu codé des zones fixes pour la recherche et l'affichage. Il serait intéressant de faire la liste de ce qui est actuellement codé dans les équipes, en dehors des pays de publication, des publications officielles, telles les bibliographies, conférences, etc.

5.7. Abandon de la relation d'Éditeur intellectuel de compilation

La prochaine mise à jour de RDA qui sera effective en avril abandonnera l'utilisation de la mention de relation Éditeur intellectuel de compilation. Seule la mention «Éditeur intellectuel» sera donc retenue. Cet abandon est effectif immédiatement pour nous. Nous demanderons à Loïc de modifier globalement l'ensemble des notices traitées en RDA afin d'effectuer les remplacements qui s'imposent. Nous demanderons à Louise Pelletier de modifier ses tables de conversion en conséquence.

5.8. Documents publiés simultanément en français et en anglais

La seule règle qu'on retrouve dans les RDA parle des titres publiés simultanément dans la même langue, mais rien n'est écrit sur des langues différentes. Il serait nécessaire de communiquer avec BAnQ pour préciser ce point. En fait, il faudrait identifier quelle est l'édition originale. Dans ce cas il n'y a aucune

mention de l'édition originale ni de la traduction. On pourrait penser logiquement que la langue d'usage de la Bibliothèque pourrait dans ce cas-ci être utilisée comme point de repère.

5.9. Précision ajoutée à une autorité

Nous adoptons la pratique RDA concernant les précisions à ajouter dans les autorités. La précision est ainsi ajoutée entre parenthèses, précédée d'un |c. Cette procédure a été mise sur l'Intranet. L'ancienne procédure a été conservée à la suite de la nouvelle pour des fins historiques.

5.10. Utilisation de l'indicateur de relation Interviewé (Expression)

Nous nous interrogerons sur la différence entre l'indicateur de relation «Interviewé» et l'indicateur de relation «Interviewé (Expression)». Dans quel cas utilisons-nous le premier indicateur et dans quel cas utilisons-nous le second. Le cas qui nous préoccupe présente un document constitué de la transcription de trois entrevues. Nous ajouterons un indicateur de relation au nom de l'éditeur intellectuel de compilation, des traducteurs. Un courriel est envoyé à Pat Riva à ce sujet. Celle-ci précise dans sa réponse d'indiquer pour le cas qui nous préoccupe l'indicateur de relation «Interviewé», indiquant que certains indicateurs seront rarement utilisés. Peut-être pourrait-il s'appliquer si dans une édition augmentée, alors une nouvelle expression, il y avait un interview de plus que dans l'expression originale.

5.11. Relation réciproque dans les cas de traductions

Nous convenons d'ajouter réciproquement des indicateurs de relations dans le cas de traductions. L'indicateur «Traduit comme» serait alors ajouté dans l'œuvre originale.

5.12. Recueil de nouvelles extraites de différentes revues

Nous convenons de ne pas ajouter de points d'accès autorisés aux titres des revues dans les cas de recueils de nouvelles extraites de différentes revues, mais de rédiger plutôt une note générale.

5.13. Complément du titre comme ajout au point d'accès

On rappelle qu'il n'est pas possible de mettre un complément de titre dans un point d'accès privilégié à un titre. Si un besoin de précision se faisait sentir, il pourrait toujours être possible d'indiquer le complément de titre sous la forme d'une précision entre parenthèses. Cette alternative sera vérifiée auprès de BANQ.

5.14. Documents publiés à compte d'auteur

Un document publié à compte d'auteur verra le nom de l'auteur attribué comme éditeur dans une zone 264 1, alors que la compagnie qui imprime le livre sera considérée comme fabricant et codée en 264 3. Une vérification supplémentaire sera effectuée auprès de BANQ.

5.15. Indication de la présence de gros caractères

La présence de gros caractères sera consignée en zone 300 entre parenthèses suite au nombre de pages. L'information sera également codée en 349 et en zone fixe.